Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

E1 : Intervention sur un site - E1 A : Prise en charge d’un site

Session 2005 • Code sujet : **D1** • Durée : **3 h 00** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Prévention et lutte contre l’incendie au pavillon Chopin** (2 questions) **Page 3**

2. **Prévention et lutte contre la malveillance dans une villa** (5 questions) **Page 5**

3. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2005/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2005 - 3-Sujet.pdf

1. Prévention et lutte contre l’incendie au pavillon Chopin

Le candidat étudie les matériels et équipements nécessaires à la sécurité incendie du pavillon Chopin, à partir des indications du dossier I et des plans des deux niveaux. Il complète les tableaux de choix et de dimensionnement, puis reporte les équipements sur les plans.

Matériels et équipements

Question 1-a). Compléter le tableau des matériels et équipements nécessaires dans le bâtiment Chopin en indiquant les types, nombres, contraintes ou justifications et références pour le recoupement des circulations, les moyens d’extinction, la détection incendie et l’éclairage de sécurité. Se référer également aux indications du folio 5/12 du dossier I.

Les quantités exactes se dimensionnent avec les critères indiqués au folio 5 du dossier I et les locaux repérés sur les plans. La surface imprimée est de 756,56 m² par plan : appliquer à chaque niveau le ratio prescrit, puis arrondir au nombre entier supérieur. Ne pas déduire un nombre d’appareils sans ce ratio.

Équipement	Nombre	Contrainte ou justification	Référence
Portes coupe-feu	Selon les séparations et circulations à recouper	Limiter la propagation du feu et des fumées	Plan et prescription du dossier I
Extincteurs portatifs : eau, eau avec additif, poudre ABC, CO_2	À dimensionner par niveau selon le risque et le ratio prescrit	Adapter l’agent extincteur aux risques des locaux et rendre les appareils accessibles	Critères du dossier I et légende des plans
SSI et détection : fumée, chaleur, flamme	Selon les locaux et leur risque	Détecter un départ de feu et transmettre l’alarme	Prescription du dossier I et légende des plans
Déclencheurs, téléphone et tableau de signalisation	Aux emplacements prescrits et aux accès surveillés	Permettre l’alerte et la localisation du signal	Légende des plans et dossier I
Blocs autonomes d’éclairage de sécurité	Le long des cheminements et aux sorties	Assurer l’évacuation en cas de coupure	Légende des plans

Reporter les totaux RDC, étage et bâtiment après application des prescriptions et vérification des implantations.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dimensionner les équipements par niveau selon les prescriptions du folio 5 du dossier I, puis reporter les totaux et les emplacements sur les plans.

Positionnement sur les plans

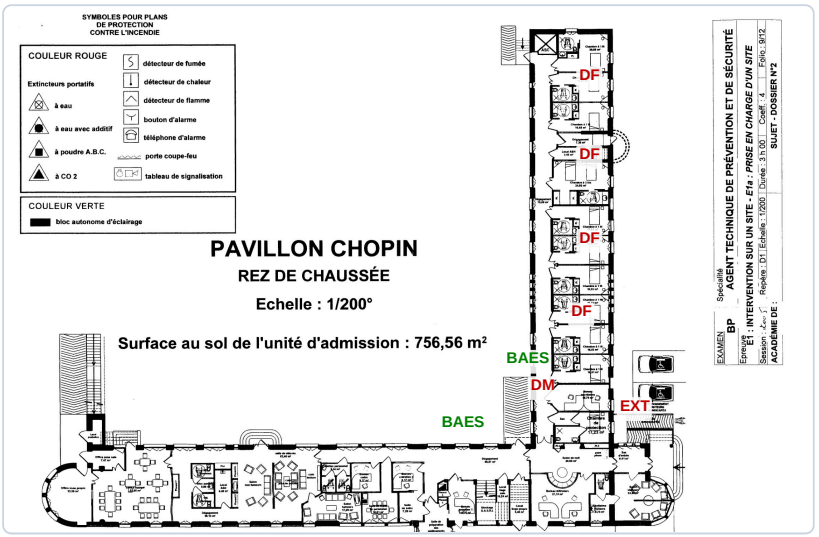
Question 1-b). Positionner les matériels et équipements nécessaires à la protection contre l'incendie sur les plans du rez-de-chaussée et du premier étage du bâtiment Chopin.

Les plans fournis donnent les symboles à reporter : détecteurs de fumée, chaleur ou flamme, extincteurs, déclencheurs d'alarme, tableau de signalisation et blocs autonomes d'éclairage. L'implantation doit suivre les risques des locaux et les cheminements d'évacuation.

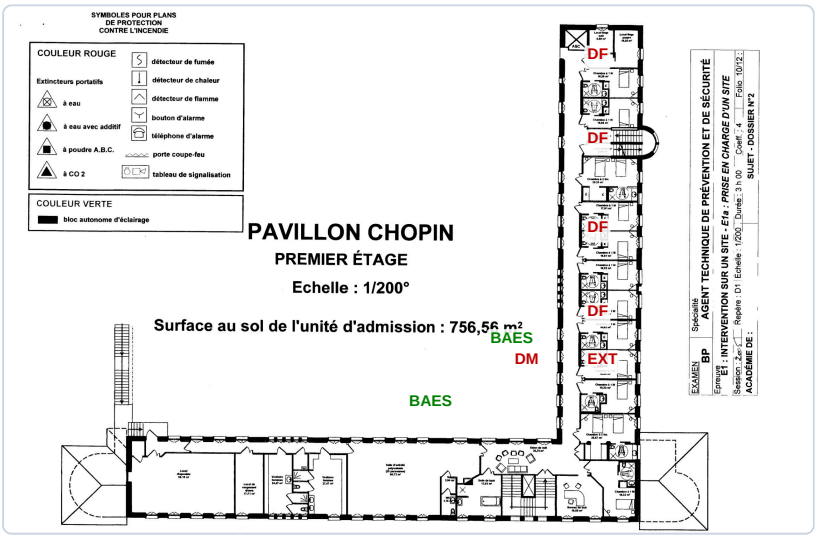
- Placer les détecteurs dans les locaux à surveiller, en adaptant leur type au risque.
- Repérer les déclencheurs aux sorties, les extincteurs près des accès et le tableau au point de surveillance.
- Positionner les blocs d'éclairage sur les cheminements, aux sorties et aux escaliers.

Les annotations des deux plans indiquent ces emplacements prévisionnels.

Protection incendie, rez-de-chaussée



Protection incendie, premier étage



✓ RÉPONSE À RETENIR

Détecteurs adaptés aux locaux, déclencheurs et extincteurs aux accès, tableau au point de surveillance, éclairage de sécurité sur les cheminements.

2. Prévention et lutte contre la malveillance dans une villa

Le candidat prépare un projet de protection contre l'intrusion pour une villa dont les plans du rez-de-chaussée et de l'étage sont fournis. Il analyse les facteurs de risque, propose des protections mécaniques et des équipements de détection et d'alarme, puis décrit un dispositif de gestion des flux.

Protections mécaniques

Question 1-a). Indiquer les moyens mécaniques de protection préconisés pour les issues et les ouvrants de la villa, en précisant la localisation des ouvertures concernées.

Localisation	Moyens préconisés
Entrée principale, porte du garage et porte entre garage et habitation, rez-de-chaussée	Serrures renforcées, cylindre protégé et gâches renforcées.
Fenêtres et baies du rez-de-chaussée, notamment cuisine, séjour et salle à manger	Verrous ou volets verrouillables ; vitrage retardateur d'effraction.
Fenêtres de l'étage	Fermetures renforcées et vitrage retardateur d'effraction.

La priorité est de retarder l'effraction aux portes et aux ouvrants directement accessibles. Les protections doivent rester compatibles avec l'ouverture des issues de secours depuis l'intérieur.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Renforcer les portes d'entrée et de garage, puis protéger les fenêtres et baies des deux niveaux par des fermetures et vitrages retardateurs d'effraction.

Analyse des facteurs déterminants

Question 1-b). Évaluer et justifier les facteurs déterminants du projet d'installation de détection intrusion : accessibilité du rez-de-chaussée et de l'étage, issues principales et secondaires, ouvrants aux deux niveaux, localisation des valeurs, lieux de passage obligé et autres facteurs.

Facteur	Évaluation	Justification
Accessibilité RDC	Forte	Portes et fenêtres donnent directement sur l'extérieur.
Accessibilité étage	Plus limitée	Les ouvrants sont en hauteur, mais restent à surveiller.
Issues principales et secondaires	Risque élevé	Entrée principale, garage et porte de communication garage-habitation.
Ouvrants RDC et étage	À protéger	Fenêtres et baies visibles sur les plans aux deux niveaux.
Valeurs RDC	Garage et séjour	Le coffre est indiqué dans le garage ; les tableaux sont repérés dans le séjour.
Valeurs à l'étage	Non repérées précisément	Les chambres restent des pièces à protéger.
Passages obligés	Entrée et dégagement	Ils relient les accès aux pièces de la villa.
Autres facteurs RDC	Garage à surveiller	Il offre un accès extérieur et communique avec l'habitation.

Le plan fait ressortir des accès exposés au rez-de-chaussée et des ouvrants à surveiller à l'étage. La détection doit protéger les ouvertures, puis repérer la progression vers le garage, le séjour et les circulations. Les passages obligés sont des emplacements pertinents pour une détection volumétrique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Risque marqué au rez-de-chaussée par l'entrée, le garage et les ouvrants ; protéger aussi les fenêtres de l'étage et surveiller les circulations vers le coffre et les tableaux.

Conclusion et choix des équipements

Question 1-c). Conclure l'étude relative au projet d'installation, puis indiquer dans le tableau les types de détecteurs et de dispositifs d'alarme à installer, leur localisation et la justification des choix.

La configuration justifie une protection combinée des ouvertures et des volumes. Le plan repère un coffre dans le garage et des tableaux dans le séjour : ces emplacements, les accès et les passages doivent être intégrés à la surveillance. Les choix ci-dessous associent détection, commande et alerte, avec un transmetteur téléphonique.

Localisation	Matériel	Justification
Portes et fenêtres accessibles, RDC et étage	Contacts d'ouverture ; détecteurs de bris de vitre sur les baies	Détecter l'ouverture ou la casse d'un ouvrant.
Entrée, dégagement et pièces sensibles du RDC	Détecteurs volumétriques	Détecter un déplacement après l'intrusion.
Dégagement de l'étage et pièces sensibles	Détecteurs volumétriques	Surveiller la circulation à l'étage.
Près de l'entrée, en emplacement discret	Unité centrale et transmetteur téléphonique	Commander l'installation et transmettre l'alarme.
Intérieur et extérieur	Sirènes intérieure et extérieure ; alarme lumineuse extérieure	Alerter les occupants et le voisinage.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Installer des contacts d'ouverture, des détecteurs de bris de vitre et des détecteurs volumétriques, reliés à une centrale, un transmetteur téléphonique, des sirènes et une alarme lumineuse extérieure.

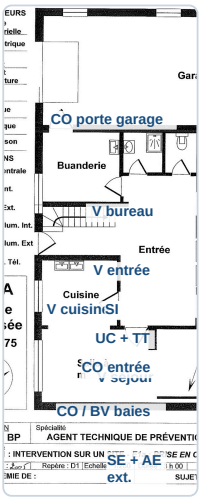
Implantation prévisionnelle

Question 1-d). Reporter sur les plans du rez-de-chaussée et de l'étage l'implantation prévisionnelle des matériels composant l'installation de détection intrusion.

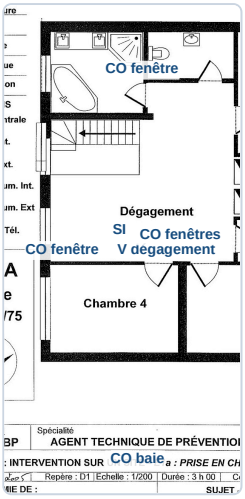
Placer les contacts d'ouverture sur les portes et fenêtres surveillées, et les détecteurs de bris de vitre face aux baies accessibles. Répartir les détecteurs volumétriques dans les zones de circulation et les pièces sensibles, sans les orienter vers une source de chaleur ni les masquer par le mobilier.

Installer l'unité centrale près de l'entrée, dans un emplacement discret. Les sirènes doivent être audibles et protégées ; placer l'alarme lumineuse extérieure sur une façade visible. Les annotations proposent une implantation cohérente avec les pièces et ouvertures représentées.

Implantation intrusion proposée - rez-de-chaussée



Implantation intrusion proposée - étage



✓ RÉPONSE À RETENIR

RDC : protéger l'entrée, le garage et les baies ; surveiller les pièces et la circulation. Étage : surveiller le dégagement et protéger les fenêtres.

Gestion des flux

Question 2). Décrire le dispositif de gestion des flux préconisé.

Canaliser les arrivées vers l'entrée principale et garder les accès secondaires, notamment le garage, verrouillés hors usage. Vérifier l'identité et le motif des visiteurs avant de leur ouvrir ; annoncer les visites et accompagner les personnes étrangères au domicile. Orienter les livraisons selon une consigne définie, sans leur donner accès aux pièces privées.

La circulation intérieure doit rester simple et les portes de communication contrôlées. En cas d'urgence, les occupants doivent pouvoir évacuer rapidement : ne jamais condamner une issue ni gêner son ouverture par un dispositif de contrôle.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Canaliser les entrées par l'accès principal, contrôler visiteurs et livraisons, sécuriser les accès secondaires et préserver les issues pour l'évacuation.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2005)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E1 du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2005, repère D1, dure 3 h 00 et a le coefficient 4. Le dossier II, noté sur 60 points, porte sur la sécurité incendie du pavillon Chopin et la protection contre l'intrusion d'une villa. Les compétences évaluées comprennent le choix, la justification et l'implantation des équipements ainsi que la gestion des flux.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Associer les équipements incendie aux besoins du bâtiment : recoupement, extinction, détection, signalisation et éclairage de sécurité.
- Préciser pour chaque matériel son type, son nombre, sa justification et sa référence lorsque le tableau le demande.
- Combiner protections mécaniques et détection intrusion adaptée aux accès, ouvrants et espaces à protéger.
- Choisir et implanter les détecteurs et alarmes en tenant compte des risques et des caractéristiques des lieux.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les deux niveaux du pavillon Chopin et reporter les équipements sur le plan correspondant.
- Utiliser les symboles de la légende et rendre les implantations lisibles sur les plans.
- Justifier l'évaluation des risques par les accès, ouvrants, valeurs et passages obligés indiqués.
- Respecter le découpage des questions et les points : dossier II (a) sur 26, dossier II (b) sur 34.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser le tableau des équipements incendie ?

Traitez séparément le recoupement des circulations, l'extinction, la détection incendie et l'éclairage de sécurité. Pour chaque équipement, renseignez les colonnes demandées : type, nombre, contraintes ou justification et référence.

Q : Comment choisir les moyens de détection intrusion pour la villa ?

Repérez sur les plans les accès, les ouvrants et les zones sensibles. Sélectionnez les détecteurs et dispositifs d'alarme adaptés à chaque emplacement, puis justifiez les choix en fonction des risques relevés dans l'étude.

Q : Comment répartir le temps entre les dossiers ?

L'épreuve dure 3 h 00 et le dossier II est noté sur 60 points : 26 pour l'incendie et 34 pour la malveillance. Répartissez votre temps selon les points et gardez du temps pour annoter les plans.

Q : Que faut-il vérifier avant de rendre les plans ?

Vérifiez que chaque matériel est placé sur le bon niveau et que les symboles correspondent à la légende du plan. Les choix implantés doivent être cohérents avec vos tableaux et suffisamment lisibles pour être évalués.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U11 - Prise en charge d'un site/2005/BP ATPS - U11 - Prise en charge d'un site - Session 2005 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.